

# Le patrimoine immatériel judéo-marocain

**Auteure : Hind LAHMAMI**

1. Définition du patrimoine immatériel judéo-marocain
2. Historique
3. Le mellah
4. Exemple du Mellah de Fès
5. Synagogue *Slat El Fassiyine*
6. Les traits de la personnalité des habitants de chaque mellah
7. La tradition orale
8. Traditions sépharades
9. Canaux de transmission de la tradition
10. Les rituels
11. Le mariage
12. L'excommunication
13. Le mauvais-œil
14. Les secteurs porteurs au mellah
15. Quelques recettes culinaires
16. Les mœurs
17. Le livre dans la vie du Juif marocain
18. Contre la représentation anthropoïde
19. Un enfant exemplaire du mellah de Fès : Maimonide
20. La société mortuaire

1. Le patrimoine culturel immatériel judéo-marocain est l'ensemble des traditions orales, des pratiques sociales, des rituels, des événements festifs, des connaissances, des pratiques et des savoir-faire propres à la culture marocaine et relevant de l'affluent hébraïque. Cet héritage multiséculaire a été conservé jalousement par les Juifs marocains de la diaspora dans leurs récits ; romans, contes, pièces de théâtre, essais ...
2. Pour la petite histoire, la présence juive au Maroc est bimillénaire du moins. Les *Tochavim* ou tribus berbères judaïsées ont été les premiers à peupler le pays aux temps des romains. Les *Megorachim* sont venus après la Reconquista, les Maures musulmans et juifs ont quitté malgré eux l'Ibérie pour l'Afrique du Nord. Arrivés en terre d'Islam, les sujets de la communauté juive au Maroc ont acquis le statut de dhimmis. Ces derniers ont pu se forger une bonne réputation auprès de la cour avec leur savoir-faire et leur sens aigu du commerce. Le savoir-faire andalou tant en architecture qu'en musique, art culinaire, orfèvrerie, textile et bien d'autres aspects civilisationnels ont été repris par la communauté juive séfarade du Maroc.
3. Le mellah ou le quartier juif existe dans plusieurs villes marocaines, surtout celles grandes et/ou impériales.
4. Le Mellah de Fès était initialement un quartier des soldats. Ils avaient pour mission la protection du palais du roi. Entourés par la même fortification à l'ouest de la ville depuis que le sultan Abou Youssef a créé un nouveau quartier en 1276 dit Fès El Jedid (Fès la nouvelle) et a quitté la Casbah Nouar au sein de la Médina. Pour déplacer les Israélites marocains de la Médina à l'ancienne garnison du Mellah, l'anecdote du tombeau du chrif Idriss ben Abdellah, fondateur premier de Fès, fut le prétexte idéal. On y bâtit un nouveau lieu saint pour préserver la dépouille de Moulay Idriss loin des infidèles et on

y déplacera les Juifs de Fès près du palais du sultan, garantissant ainsi une scission entre les marchands musulmans évoluant dans la médina et ceux juifs dans les commerces du mellah. Les rues du mellah sont en général étroites et ombragées. Certaines maisons du mellah de Fès étaient très célèbres : Dar el-Adou à Derb El Khamsa réputée pour être hantée par le diable, Dar Suni à Derb El Asra qui n'admet que des locataires chrétiens ou anglicans, et Dar Hbel, un asile pour les malheureux.

5. Le mellah de Fès compte une grande synagogue baptisée « Slat Alfassiyine qui date du 17ème siècle « un témoignage éloquent de la richesse et de la diversité des composantes spirituelles du royaume du Maroc et de son patrimoine authentique, affirme Sa Majesté le Roi Mohammed VI ». Elle vient d'être restaurée dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine historique de l'humanité.
6. D'Après Ami Bouganim dans *Récits du mellah de Fès*, les habitants du mellah de Fès sont imbus d'eux-mêmes et se sentent supérieurs à leurs coreligionnaires des autres villes. Ils ont ainsi été à l'origine des stéréotypes qui affectent les habitants d'autres villes marocaines :
  - Les Rbatis sont des hommes « délavés et timorés, dénués d'ambition » et dominateurs de leurs épouses.
  - Les Meknassis sont « lourdauds, prétentieux et enjôleurs ».
  - Les Marrakechis sont « des rustres, durs comme le roc » et cherchant à asservir leurs femmes.
  - Les Boujadis sont « des benêts et attardés » l'adjectif « boujadi dénote désormais « idiot » en arabe.
  - Les Souiris sont « épileptiques, paranoïaques et mégalomanes », ils sont aussi « neurasthéniques ».
  - Les Tangérois et les Tétouanais sont dignes de respect parce qu'ils ont gardé leur héritage ibérique et sont très attentionnés avec leurs femmes.
7. La tradition orale  
Le patrimoine immatériel judéo-marocain passe essentiellement par la tradition orale. Le primat de cette dernière sur les travaux de recherche, les enquêtes, les encyclopédies est notoire dans les œuvres des écrivains judéo-marocains qui citent la sagesse communautaire plus qu'ils ne se réfèrent à la documentation académique. Les contes et les proverbes sont connus pour receler le substrat de toute mémoire communautaire et de restituer l'expérience de transfert de la mémoire d'un peuple donné, alors que la légitimité de la tradition orale peut être manifestée dans *Le sermon Chmae Israël* (écoute Israël) légué par le prophète Moïse à son peuple. La tradition orale et le texte sacré du judaïsme sont ainsi les deux piliers de la religion levantine.
8. Le Juif sépharade comme le Marocain évolue dans un contexte imprégné de religion, il est plus imprégné par la tradition que son cousin ashkénaze du fait que la société orientale est plus volubile : les chants, les prières à haute voix, les paraboles bibliques, les contes oraux superstitieux ou en rapport avec les histoires des prophètes israélites, les devinettes, l'apprentissage des qséda ont longtemps été les loisirs favoris des marocains avant d'être submergés par l'ère digitale.
9. Les principaux canaux de transmission de cet héritage culturel sont le bouche-à-oreille, la khuraffa, la halqa. La langue utilisée est le judesmo : dialecte interculturel qui synthétise arabe, hébreu, berbère et castillan en un judéo-arabe spécial. Cette tradition judéo-marocaine se bonifie à travers les siècles par les rituels des Moussems, des pèlerinages, des souks hebdomadaires, des foires, des événements qui se passent dans des places publiques en général.
10. Les rituels :

Pour marier les jeunes filles du mellah, plusieurs familles recourent au service de l'entremetteuse ou marieuse. La prospection pour trouver des jeunes maris convenables peut dépasser le cercle du mellah pour d'autres villes, voire d'autres pays.

- Engager un entremetteur pour parcourir tout le Maroc à la recherche de mari digne de sa fille est un rituel auquel s'adonnent les parents de la mariée. Si la recherche au niveau national s'annonce vaine, les parents décident d'élargir la prospection vers les communautés juives du Maghreb, du Moyen-Orient, de l'Europe et enfin d'Amérique. L'entremetteur
  - L'époux idéal doit avoir un sens aigu du commerce, être polyglotte, et ne pas avoir de traces de vérole ni de carie, ne pas s'adonner à la boisson et manger peu.
11. Le mariage est un acte sacré chez la communauté juive marocaine. Avant d'arriver à la Kétouba, le père de la mariée prend l'avis de sa femme, pour son statut de mère mais aussi de la sagefemme qui a mise au monde sa fille. Le père accomplit d'autres rituels : il implore les saints, en particulier Sainte Soleika, il demande à tous les rabbins qu'il connaît de prier pour intercéder auprès des anges et des démons. Certains pères, par excès de zèle, lisent même *Le Livre de La Splendeur* jusqu'à l'épuisement pour avoir des réponses à leurs questions dans leurs rêves. D'autres recourent aux sorciers et aux devins s'ils n'arrivent pas à se décider en empruntant les méthodes licites.
  12. L'excommunication : Les rabbins sont des juges qui peuvent excommunier des fidèles juifs pour des crimes comme la séduction d'un homme marié par une femme, la sorcellerie, le viol ...
  13. Les Juifs marocains croient dans le pouvoir du mauvais œil et dans l'obligation de s'y prémunir. Ils récitent des prières avant de manger et préfèrent utiliser leurs mains au lieu d'une cuillère ou louche pour plus de protection. Des bénédictions sont lues sur le vin du vendredi « le kiddosh », sur les bougies et l'encens du samedi « la havdalah » et sur la tombe « le kaddish » et sur *Ecoute Israel* « le chéma » du quotidien.
  14. Les secteurs porteurs au sein du mellah sont le commerce, l'artisanat, la brocante et les services religieux. Le transport des marchandises et des humains se faisait dans la médina par les zarzayas (à dos de personne ou d'âne). Le sqali est la spécialité à l'origine des Juifs du mellah et sa fierté. Le commerce florissant du fil d'or est originaire de Fès, d'où la présence de métiers tels que tréfileurs, fileurs et lamineurs.
  15. L'alimentation au sein du mellah se base essentiellement sur les légumineuses, les légumes confits et l'eau de vie.
    - Les pois chiches sont préparés de plusieurs manières : grillés, bouillis, en soupe ou en purée.
    - Les fèves se mangent assaisonnées, ébouillantées ou grillées.
    - Les lentilles sont généralement saupoudrées de miettes de viande ou recouvertes d'œuf au plat.
    - Les aubergines sont confites.
    - Les carottes sont marinées.
    - Les fruits de mer étant prohibés, on se contente de sardines grillées.
    - L'eau-de-vie est présente dans toutes les occasions.
    - Le Palébé ou pain levé est prisé plus que le pain à l'occidental.
  16. Les mœurs juives les plus importantes sont l'entraide entre les membres de la communauté. Un devoir sacro-saint qui consiste à ne jamais laisser tomber un coreligionnaire surtout devant les non-Juifs dits goyim. Chaque Juif a la responsabilité de libérer tout prisonnier israélite ne serait-ce qu'en lui plaidant la cause du casherout (la nourriture autorisée par la religion).
  17. La présence des livres dans les maisons des Juifs est obligatoire même s'ils n'ont pas beaucoup de moyens.

- Ceux de la prière pour les services réguliers.
  - Ceux des services du shabbat.
  - Les livres du Pentateuque :
  - Les anthologies
  - Les livres religieux utilisés lors des commémorations.
18. L'absence de tableaux ou statuettes caractérisent les habitations des Juifs pratiquants. Ils bannissent de leurs demeures toute représentation anthropoïde respectant ainsi le deuxième commandement hébraïque :« Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque ! »
19. Maimonide ou Moïse de son vrai nom est le plus grand réformateur du judaïsme au Moyen-âge qui vécut au XIIème siècle. Surnommé l'Aigle de synagogue, ses ouvrages majoritairement rédigés à Fès sont le meilleur exemple de la splendeur de la tradition judéo-andalouse.
20. La Société Mortuaire est institution qui gère tout ce qui se rapporte à la mort d'un Juif, une sorte de pompes funèbres. Elle constitue l'une des structures les plus influentes du mellah. Outre ses prérogatives auprès des morts et des cérémonies y afférant, elle tranche aussi dans les décisions relatives à la gestion des affaires des vivants.

#### Bibliographie :

LAHMAMI, Hind, « L'enseignement du texte littéraire à l'université : une consolidation du levier juif dans le paysage interculturel marocain » in *Interculturel : quels défis et problématiques aux niveaux européen et international?*, Viviane Devisère et Marina Geat (dir.) Roma-tre Press, 2020. ISBN: 979-12-80060-17-4

LAHMAMI, Hind, *PAROLE AUX ÉCRIVAINS JUDÉO-MAROCAINS CONTEMPORAINS*, L'Harmattan, Collection : Autour des textes maghrébins, 2021. ISBN: 978-2-343-22634-7

LAHMAMI, Hind, « Le patrimoine judéo-marocain, un héritage multiséculaire. Essai sur les contes d'Ami Bouganim » in *Ami Bouganim, voix marocaine en Israe*, Najib Redouane et Yvette Benayoun (dir.), L'Harmattan, 2021. ISBN: 978-2-343-22350-6